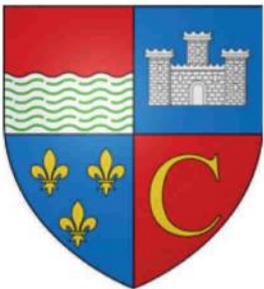


CADOURS



ACTUALITÉS

- L'Edito du maire
- Le mot des associations
- Le Programme LED++

DOSSIERS

- L'Équipe de Soins Primaires
- Le plan guide des espaces publics
- Les chantiers en cours ou à venir
- Un peu d'Histoire

ÉDITO DU MAIRE DE CADOURS



A l'heure où s'écrivent ces quelques mots, nous sommes, comme chaque année, en pleine préparation de notre budget communal, dans un contexte marqué par un manque de visibilité et d'incertitudes persistantes.

Ce début d'année, si particulier compte tenu du contexte politique national, une vigilance encore plus accrue sera de mise non seulement sur les dépenses dont beaucoup sont incompressibles et imposées par des décisions étatiques que nous devons purement et simplement appliquer, mais aussi sur les ressources de la commune qui ont été dégradées pour ne pas dire amputées depuis ces 5 dernières années.

L'évolution de nos dépenses, et surtout de nos recettes, reste tributaire des annonces gouvernementales, souvent changeantes, dont nous prenons connaissance principalement par voie de presse.

Il faut le dire haut et fort, les collectivités locales ne sont pas responsables de la dérive des finances publiques et du déficit abyssal de l'Etat.

On ne peut que s'opposer contre ce discours politico-médiatique qui en devient déroutant voire infamant.

Les communes sont tenues par la loi de voter chaque année un budget à l'équilibre et ne peuvent recourir à l'emprunt que de manière encadrée, exclusivement pour financer leurs investissements.

Le contexte actuel, inédit et incertain, n'est en rien éclairci et laisse les équipes municipales, quelle que soit leur taille, dans le doute.

Le Conseil Départemental et le Conseil Régional, partenaires essentiels et financeurs majeurs de nos projets, traversent pour la première fois une crise financière d'une telle ampleur, fragilisant leur capacité à remplir leurs missions quotidiennes.

Lorsque les ressources de nos partenaires financiers sont réduites, ce sont inévitablement les budgets communaux qui en subissent les conséquences.

L'État impose des restrictions financières toujours plus contraignantes aux collectivités locales, tout en augmentant leurs responsabilités et leurs obligations. Cette situation met à rude épreuve les élus de proximité, qui doivent répondre à des attentes croissantes avec des moyens toujours plus limités.

Comment répondre à toutes nos obligations ? Comment continuer à entretenir notre patrimoine, à mener la rénovation énergétique de nos bâtiments, et à maintenir des services de qualité sans les compromettre ?

Pour autant, ce tableau ne doit pas nous faire oublier notre engagement quotidien au service de tous.

La situation financière de la commune est saine. Grâce à une gestion rigoureuse et responsable, nous avons réussi à maintenir un équilibre budgétaire et dégager des marges de manœuvres qui nous permettent d'envisager l'avenir proche avec sérénité.

Notre solidité financière nous offre encore l'opportunité de continuer à investir dans notre commune et à réaliser des projets qui amélioreront notre qualité de vie.

Plusieurs projets sont en cours, et je suis convaincu que, grâce à notre bonne gestion, nous pourrions en envisager d'autres.

Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir prometteur pour notre commune, tout en veillant à l'équilibre de nos finances.

Nous le ferons pour Cadours, Nous le ferons pour un meilleur vivre ensemble, Nous le ferons au service de tous, Nous le ferons dans l'intérêt général et Nous le ferons, soyez-en certains, avec détermination et volonté.

Je tiens à souligner le travail des agents du service public qui, par l'essence même de leur rôle, œuvrent chaque jour pour faciliter et améliorer le quotidien mais également, aux côtés des élus, préparent le Cadours de demain.

Je vous adresse, en mon nom ainsi qu'en celui du conseil municipal et du personnel communal, mes vœux les plus chaleureux et vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, le meilleur pour l'année qui s'ouvre à vous. Qu'elle soit faite de sérénité, de bonheurs partagés, de succès et d'accomplissements dans tous les domaines de votre vie.

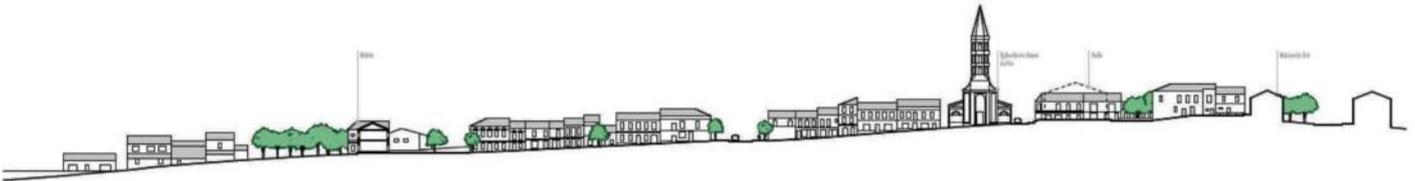
Votre Maire,

Didier LAFFONT.



INFORMATIONS MUNICIPALES

LE PLAN GUIDE DES ESPACES PUBLICS DE CADOURS



Comme nous l'avions mentionné dans notre précédent bulletin municipal, la réflexion sur l'aménagement des places et, plus largement, des espaces publics de Cadours s'est achevée avec la réception du « Plan guide des espaces publics de Cadours ». Pour rappel, le bureau d'études ISTHME est en charge de ce plan guide.

Qu'est-ce qu'un plan guide ?

Un plan guide est un document stratégique qui synthétise les réflexions menées sur un espace donné. Il intègre les projets déjà réalisés, ceux en cours d'étude ou en chantier, et propose une vision globale et cohérente de leur développement. Élaboré en collaboration étroite avec l'équipe municipale et les acteurs clés du territoire (habitants, commerçants, partenaires institutionnels, etc.), il identifie les projets prioritaires tout en veillant à la cohésion générale.

À l'échelle d'un quartier, d'une commune ou d'un territoire, le plan guide se concentre sur les interrelations entre les espaces et les dynamiques collectives, sans se limiter à des solutions ponctuelles. Il esquisse des projets pour les secteurs identifiés, permettant d'organiser et d'encadrer leur mise en œuvre future tout en conservant une vision d'ensemble.

Le plan guide articule passé, présent et futur, entre continuités et transformations, accumulations et renouvellements. Il ne s'agit pas d'un programme de travaux immédiats, mais d'un cap à court, moyen et long termes. Ce document évite un développement fragmenté, assure une cohérence durable et prend en compte l'histoire locale. Comme le dit l'adage : « Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient. » En ce sens, il fabrique un récit auquel élus et habitants peuvent s'identifier.

Enfin, le plan guide n'a pas vocation à figer une vision. Il doit être régulièrement actualisé pour tenir compte de l'évolution des projets et des nouvelles données à intégrer.

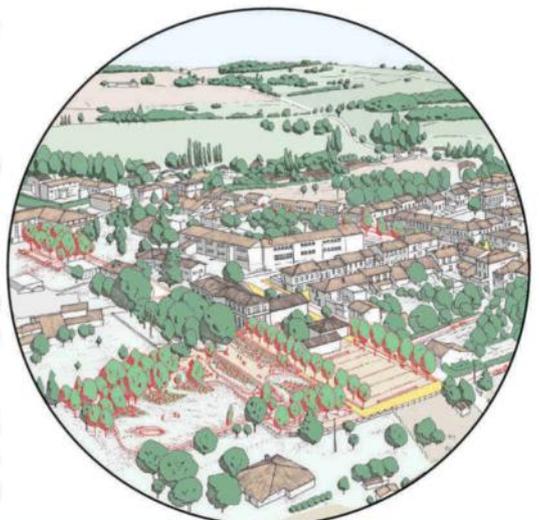
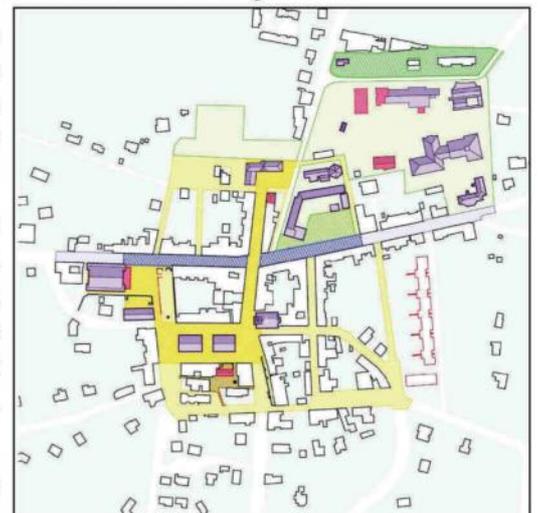
Pourquoi un plan guide pour les espaces publics de Cadours ?

Le centre-bourg de Cadours bénéficie d'une histoire riche, marquée par des étapes majeures:

- Une époque ancienne autour du fort,
- Un âge d'or en tant que ville marché structurante pour un vaste territoire,
- Et un rôle de pôle d'équipements publics pour son bassin de vie.

Cette histoire a façonné la trame urbaine et la richesse de ses espaces publics, conférant à Cadours une position structurante aux franges de l'aire d'attraction de Toulouse.

Cependant, ces dernières décennies, le centre historique a progressivement perdu de sa vitalité au profit de nouveaux modes d'habitat, de consommation et de partage. Les nouveaux quartiers pavillonnaires, souvent peu propices



à la vie collective, ont pris le pas sur le centre-bourg. Parallèlement, des commerces ont migré vers la zone d'activités en périphérie, et les équipements publics, bien que présents, n'attirent qu'épisodiquement.

Grâce au Contrat bourg-centre signé avec la Région Occitanie et à la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) issue du programme national Petites Villes de Demain, plusieurs projets clés ont été identifiés dans une vision globale. Dans la continuité de ces démarches et pour alimenter la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune a décidé de se doter d'un plan guide pour ses espaces publics, avec une attention particulière portée à ses principales places.

Objectifs du plan guide

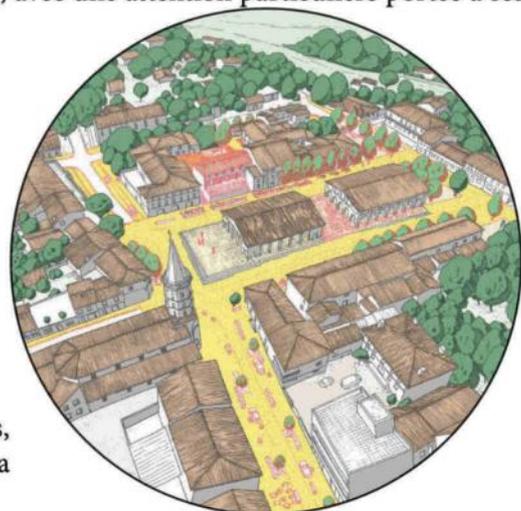
L'objectif est clair : redynamiser le centre-bourg en :

- Générant de l'attractivité pour les commerçants,
- Valorisant le patrimoine,
- Améliorant les conditions de vie dans le centre historique.

Les composantes du plan guide

Le plan guide s'articule autour de plusieurs éléments :

- La notice de projet : elle synthétise l'ensemble des études menées, du diagnostic initial à la projection dans le temps, en passant par la définition des projets et leur déclinaison espace par espace.
- Les fiches programmatiques : elles détaillent les aménagements envisagés pour chaque espace public du centre-bourg. Ces fiches précisent les usages et grands principes d'aménagements projetés (piétonisation, voirie, stationnement, revêtements, mobilier urbain, végétation, bâtiments, etc.).
- Un jeu de plans et de coupes : ces documents techniques et graphiques incluent des plans d'état des lieux et des projections des projets.
- Les annexes : elles regroupent notamment les résultats des concertations et les plans des réseaux techniques existants.



KIOSQUE À SAPINS

Comme l'année dernière, nous vous proposons de déposer vos sapins de Noël au kiosque à sapins qui se trouve sur la place du marché à l'ail depuis le 27 décembre dernier.

Des agents techniques de la mairie se chargent de faire du broyat qui sera mis à votre disposition pour faire du paillage dans vos jardins ou pour vos composteurs.

SIVS - FORMATION BAFA

Clap de fin pour la formation BAFA à Cadours

Mercredi 30 octobre, s'est achevée la formation de session générale BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs) organisée à Cadours par le SIVS du pays de Cadours en partenariat avec les Francas (*).

Cette session s'est déroulée dans la salle récemment rénovée de la mairie de Cadours, nouveau local offrant des espaces spacieux adaptés aux activités de groupe et mis à disposition pour l'occasion. Le plateau sportif, quant à lui, a été le théâtre de nombreuses pratiques et mises en situation. Basée sur une méthode active et participative, la formation s'articule autour d'apports théoriques (réglementation, développement de l'enfant, responsabilité, inclusion, sécurité), de temps pratiques (chants, activités manuelles, sportives, d'expression) et deux veillées sont venues compléter la session.

Au total, ce sont treize personnes qui se sont inscrites à cette formation, soit à titre individuel, soit à la demande de leur employeur. Jean-Jacques, co-formateur et coordonnateur jeunesse du SIVS du pays de Cadours souligne la présence de sept jeunes. Cinq d'entre eux vont pouvoir bénéficier d'une aide financière mise en place pour la première fois par les élus du syndicat intercommunal. La bourse d'un montant de 200€ a pour objectif, au-delà de l'aide financière, de valoriser l'implication et l'engagement des jeunes du territoire.

Vincent Cramailère-Rouchi, directeur départemental en charge du développement du projet des Francas de Haute-Garonne et co-formateur de cette session, évoque la pertinence d'une formation qui s'inscrit pleinement dans la politique enfance jeunesse des élus du SIVS du pays de Cadours dans laquelle la formation des agents et des jeunes est un axe prioritaire du PEDT (Projet Educatif De Territoire). Les stagiaires sont unanimes : ces huit jours ont été intenses mais riches en termes de relations et d'échanges.



() Fédération nationale laïque de structures et d'activités, les Francas ont une vocation indissociablement éducative, sociale et culturelle. Ils agissent pour l'accès de tous les enfants et les adolescents à des loisirs de qualité, en toute indépendance et selon le principe fondateur de laïcité. La Fédération nationale des Francas est reconnue d'utilité publique. Elle fait partie des associations complémentaires de l'Enseignement public, acteur incontournable pour l'animation des activités extra et périscolaires. Elle est agréée par le ministère de l'Éducation nationale (Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative) à dispenser les formations au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) et au Brevet d'aptitude aux fonctions de directeurs (Bafd).*

SIVS - LE CHANTIER JEUNES À COX : L'ENGAGEMENT DES JEUNES AU SERVICE DU TERRITOIRE

Sous le doux soleil automnal, l'espace jeunes de Cadours a mené une initiative exemplaire avec un chantier jeunes qui a rassemblé plusieurs adolescents motivés pour embellir le village de Cox. L'espace jeunes s'inscrit dans le cadre des orientations politiques des élus du SIVS du pays de Cadours qui souhaitent encourager et promouvoir la place des jeunes dans le territoire. Ainsi, du 21 au 31 octobre, une dizaine de jeunes, encadrés par Delphine, Julie et Sandra, se sont attelés à repeindre les grilles du portail de l'école et les bancs de la place du village.

Ces travaux de rénovation n'étaient pas seulement l'occasion de donner un coup de neuf aux espaces publics de Cox, mais aussi de renforcer les liens entre les jeunes et leur territoire. « C'est valorisant pour eux de voir le résultat de leurs efforts et de savoir qu'ils laissent une trace visible dans la commune », explique le coordonnateur jeunesse du SIVS.

Les journées étaient bien rythmées : dès le matin, les jeunes enfilent leurs gants et prennent les pinces. Sous le regard bienveillant des habitants, ils se sont appliqués pour redonner des couleurs aux équipements publics. Les grilles de l'école, qui commençaient à montrer des signes de rouille, arborent désormais une peinture fraîche qui attire le regard, tandis que les bancs de la place du village ont retrouvé tout leur éclat.

Au-delà de l'aspect esthétique, ce chantier a permis aux jeunes de s'initier au travail manuel et de se sensibiliser à l'importance de l'engagement citoyen. Ces moments de convivialité leur ont permis de tisser des liens, de partager leurs expériences et de développer leur esprit de solidarité.

Grâce à cette initiative, les jeunes participants repartent avec des souvenirs et de nouvelles compétences, tandis que les enfants de l'école de Cox vont redécouvrir leur école sous un nouveau jour.



VŒUX DU CENTRE DE LOISIRS

Les enfants du centre de loisirs ont réalisé des cartes de vœux et vous souhaitent une Bonne Année 2025 !

Ci-dessous, quelques unes de leurs réalisations:

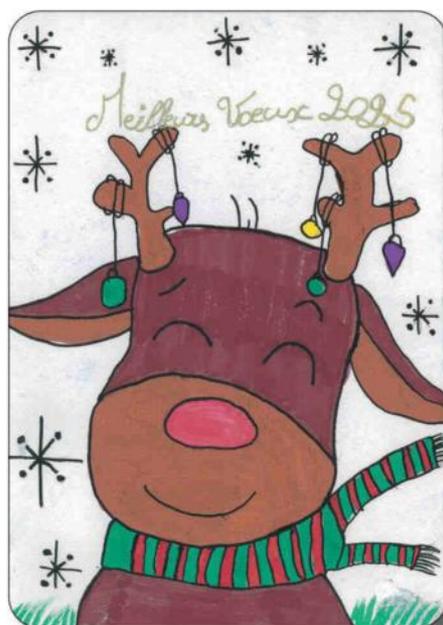
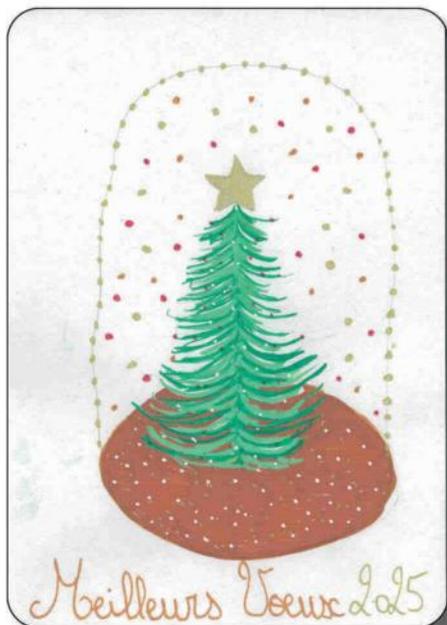


SCHÉMA COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte de déchets (ordures ménagères, verre et emballages), pilotée par la Communauté des Communes des Hauts Tolosans, poursuit sa réorganisation.

Ainsi, depuis avril 2024, des changements sont apparus dans les modalités de collecte:

- Pour les “colonnes verre”, la société BLS est désormais mandatée pour assurer la récupération et la valorisation du verre.
- Le ramassage des ordures ménagères et des emballages recyclables a été repris en régie. Il est assuré par un agent à l'aide d'un nouveau camion-grue. Des dalles en béton sont en cours de réalisation afin de créer des plateformes sur lesquelles reposeront les colonnes aériennes.



Point d'apport Volontaire Rue Montagne

La périodicité des levées est bi-hebdomadaire pour les ordures ménagères (mardi et vendredi) et bi-mensuelle pour les emballages (1 jeudi sur 2).

D'autre part, en vue de la collecte des biodéchets, la commune de Cadours sera dotée de 2 abris-bacs. Un est prévu au Centre du village et le deuxième au lotissement de la Font d'Estève.

Merci à vous tous de respecter les consignes de tri et de ne pas encombrer ces points d'apport volontaire. La propreté de notre village en dépend.

Que faire de vos encombrants (appareils et meubles volumineux)?

L'électro-ménager usagé ou hors-service doit être repris par le vendeur lors de l'achat de votre nouvel appareil.

Les encombrants ne pouvant être ni donnés, ni repris, ni réparés peuvent être amenés à la déchèterie.

Enfin, pour les gros encombrants, la Communauté des Communes vous propose un service de collecte en porte à porte (dans la limite de 3 objets).

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous inscrire auprès du service de gestion des déchets de la Communauté de communes : 05 61 82 63 74

→ Dates de collecte 2025 : jeudi 9 janvier, jeudi 6 février, jeudi 6 mars, jeudi 3 avril, jeudi 22 mai, jeudi 3 juillet, jeudi 7 août, jeudi 11 septembre, jeudi 9 octobre, jeudi 6 novembre

→ Plus d'informations: <http://www.hautstolosans/encombrants>

MODIFICATION DES HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

À partir du 1er novembre 2024, de nouveaux horaires et jours de fermeture sont mis en place sur l'ensemble des déchèteries du territoire de Decoset afin de faciliter l'accès aux déchèteries !

Retrouvez les nouveaux horaires pour chacune des déchèteries sur : <https://decoset.fr/actualites/les-horaires-de-vos-decheteries-evoluent/>.

Cadours

Lun. et Mar. Fermé
Mer. 09h00-12h15
13h45-18h00
Jeu. Fermé
Ven. 09h00-12h15
13h45-18h00
Sam. 09h00-18h00
Dim. 09h00-12h15



OBTENIR SON IDENTITÉ NUMÉRIQUE CERTIFIÉE

Accéder à des démarches sensibles de façon totalement dématérialisée

Si vous êtes muni d'une carte nationale d'identité électronique (délivrée depuis juin 2021) et que vous êtes majeur(e), vous pouvez disposer d'une identité numérique certifiée 100% dématérialisée.

Aujourd'hui, certaines démarches ne peuvent être dématérialisées en raison de leur sensibilité. La certification de l'identité numérique France Identité a pour objectif de fournir un niveau de garantie répondant aux exigences de sécurité les plus fortes qui permettront la création de nouveaux services en ligne.

L'identité numérique certifiée permet de réaliser à distance des démarches qui nécessitaient jusqu'alors un déplacement de l'utilisateur à des fins de vérification d'identité. Aujourd'hui, elle vous permet de réaliser une procuration de vote totalement dématérialisée. Prochainement, il sera possible d'accéder aux services présents sur FranceConnect+ (achat d'une formation via MonCompteFormation, l'accès à MaPrimeRénov, la consultation de son dossier médical ou de lettres recommandées électroniques).

La Mairie de Cadours vous accueille les lundis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, les mardis de 16h00 à 18h00 et les mercredis de 13h30 à 17h00 sans rendez-vous pour certifier votre identité numérique.

Pour toute information complémentaire : <https://france-identite.gouv.fr/identite-numerique-certifiee/>



RENOUVELLEMENT DES PASSEPORTS ET CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Vous passez bientôt un examen (Brevet des Collèges, Bac, CAP, etc...) ou allez partir en vacances ?

Pensez à vérifier la date de fin de validité de votre carte d'identité et/ou passeport.

N'attendez pas le dernier moment pour le faire.

Un délai minimum de 4 à 6 semaines est à prévoir pour la réception du titre.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous sur notre site internet : <https://www.mairie-cadours.fr>

La Maison de Proximité de Cadours est à votre disposition les lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 pour vous aider à faire votre pré-demande.

GESTION DES CHATS ERRANTS:

Opération de stérilisation et d'identification en 2025

Dans notre commune, la présence de chats errants est source de préoccupations en matière de salubrité publique.

Bien que ces animaux soient inoffensifs, leur prolifération est source de nuisances et de risques sanitaires

La commune de Cadours, dans le courant de l'année 2025, va requérir une opération de capture de félins non identifiés pour des raisons de contrôle et de gestion de la population féline.

Pour ce faire, les félins seront capturés aux moyens de cages mises en place sur le territoire communal.

- Les animaux non identifiés qui auront été attrapés seront stérilisés et identifiés au nom de la commune puis relâchés sur le lieu de la capture.
- Les chats capturés et identifiés (par tatouage ou puce électronique) seront relâchés directement. Pour rappel, selon le Nouveau Code Rural, il est obligatoire de faire identifier par un vétérinaire tout animal domestique né après le 1er janvier 2012.

Afin de mener à bien cette opération, nous demanderons aux propriétaires de chats demeurant dans le périmètre de piégeage de garder leurs félins chez eux et de ne pas nourrir les animaux errants surtout durant la période concernée.



CHANTIERS

ESPACE PARTAGÉ

Les travaux de l'espace partagé entamés l'an dernier sont terminés. L'open space est désormais disponible pour les réunions et autres évènements communaux.

Les modalités en vue de l'utilisation par des télétravailleurs seront communiquées lorsqu'elles auront été définies en collaboration avec la Communauté de Communes des Hauts Tolosans et autres partenaires.



NOUVELLE ZONE 30

Par arrêté municipal n° 20240019 du 3 mai 2024, il a été décidé d'instaurer une « zone 30 km/h » sur plusieurs voies de la commune:

- Chemin d'en Palanque;
- Chemin de Saint-Jacques;
- Chemin de Lassoulan;
- Impasse de Lassoulan;
- RD 47, au droit du bâtiment du Conseil Départemental (centre d'exploitation) jusqu'à l'intersection avec la RD 29 / avenue Raymond Sommer.

Cet arrêté municipal a été pris afin de renforcer la sécurité des usagers de la voie publique en raison de la proximité des écoles, de la Maison de la petite Enfance, de l'EHPAD et d'une zone artisanale et commerciale ainsi que d'une zone résidentielle.

La signalisation réglementaire a été mise en place de la Font d'Estève au chemin de Lassoulan.



VOIRIE

D'autres travaux de voirie ont été réalisés:

- Chemin de Lassoulan: réfection de chaussée;
- Chemin En Esquerré: travaux d'aménagement des fossés ainsi que des études topographiques ont été réalisés;
- Chemin du Levant: réfection d'une partie de la chaussée (de l'avenue Raymond Sommer (face à la gendarmerie) à l'intersection avec le chemin de la Font Grande).

AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR RAYMOND SOMMER / RUE DE LA MAIRIE

Lors de la séance du 9 septembre 2024, le Conseil Municipal a décidé, au vu de la dangerosité du croisement situé au niveau de l'avenue Raymond Sommer et de la rue de la Mairie, de renforcer la sécurité routière par des mesures de signalisation et la mise en place de mobilier urbain.



Les entreprises SIGNATURE et LACROIX ont été retenues en vue de l'installation de barrières, de potelets et de panneaux d'intersection et de priorité à droite avec tri flash. Le montant total s'élève à de 9 734,40 € HT, soit 11 681.28€ TTC. Une aide financière a été sollicitée auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Treize barrières et trente potelets ont déjà été disposés sur les quatre angles du carrefour.

Ces aménagements contribueront à améliorer la visibilité et la sécurité des piétons et des véhicules.



TRAVAUX AU TERRAIN DE FOOTBALL

Durant les vacances de Toussaint, l'entreprise E2V, en partenariat avec les services techniques de la Mairie, a réalisé des travaux d'amélioration du terrain de football.

Les diverses opérations exécutées (décompactage, carottage, sablage et semis de regarnissage) vont permettre au terrain de retrouver de la souplesse et une densité de gazon plus élevée.

Grâce à l'amélioration de la surface de jeu, nos jeunes joueurs vont pouvoir s'épanouir davantage et continuer à démontrer toute l'étendue de leurs talents.

PEINTURE DU CITY PARK

Le sol du City Park a été repeint au mois de juillet dernier. Cette rénovation a fait suite à des opérations de nettoyage, ponçage et ragréage rendues nécessaires à cause de l'apparition de quelques désaffleurements et fissures.

Cette aire de jeu, très prisée des jeunes de notre village depuis son implantation en 2017, a ainsi retrouvé un sol dans son aspect original.



AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

L'aménagement du cimetière est terminé, avec la création d'une nouvelle allée ainsi que des emplacements pré-façonnés. Vous pouvez vous rendre en mairie pour plus de renseignements sur ces nouveaux emplacements.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La rénovation de l'éclairage public initiée depuis quelques années se poursuit avec l'installation des deux mâts aiguilles qui a débuté sur le parvis de la Halle.

Les tranches restantes concernent la route départementale comprenant l'avenue Raymond Sommer, la rue de la Mairie et la rue de la Font d'Esteve. Ces travaux qui concernent 37 points lumineux vont démarrer début 2025.

Par la suite, les quartiers de la Font d'Esteve et de Lassoulan verront leurs 43 points lumineux également rénovés dans l'année.

Les gains énergétiques de ces travaux sont illustrés dans l'article LED++ de ce bulletin.

RÉFECTION RÉSEAU EAU POTABLE CHEMIN SAINT-JEAN

A l'initiative du SMEA (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement) Réseau 31, d'importants travaux de réfection du réseau d'eau potable ont été réalisés mi-octobre chemin de Saint-Jean par l'entreprise Gabrielle-Fayat.



INSTALLATION D'UN NOUVEAU DÉFIBRILLATEUR



Suite à la panne de l'ancien défibrillateur automatisé externe (DAE), un nouvel équipement a été installé au centre la commune, sous la Halle aux grains à l'entrée du foyer communal.

Lorsqu'une personne est victime d'arrêt cardiaque, le DAE permet à chacun d'intervenir dans l'attente des secours et ainsi maximiser les chances de survie de la victime.

En complément, des formations comme l'initiation aux premiers secours (IPS) ou la formation prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) peuvent être suivies par tous dès l'âge de 10 ans. Vous pouvez vous adresser à des associations comme la Croix Rouge ou la Sécurité Civile pour plus d'informations.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET À LA MÉDIATHÈQUE

Le dossier concernant les travaux du SIVS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) en vue de la rénovation énergétique de l'école élémentaire de Cadours progresse. Pour rappel, comme évoqué lors du bulletin précédent, il s'agit essentiellement de remplacer le système de chauffage (pour passer à de la géothermie avec sondes verticales) et d'améliorer l'isolation thermique du bâtiment.

Après une première phase d'analyse des offres, le SIVS et le Maître d'Oeuvre ont débuté les entretiens des entreprises retenues pour la consultation.

Dans un premier temps, ce sont les lots concernant le



gros œuvre et l'électricité qui ont été traités. Progressivement, la consultation s'est étendue aux autres lots, comme la géothermie (lot le plus significatif dans ce dossier) ou les sols, par exemple. Le début des travaux est quant à lui prévu courant de ce mois de janvier.

A noter que, outre le déménagement de l'école élémentaire dans les locaux de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), la médiathèque a elle aussi été temporairement transférée, dans la Salle du Cinéma, accessible depuis la cour de la mairie.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

MÉDIATHÈQUE

Comme vous le savez, la bibliothèque a déménagé ; nous sommes, pour un an, à la salle du cinéma, porte dans la cour de la mairie, au fond, à gauche. Nos horaires n'ont pas changé et la boîte à livres à l'ancienne bibliothèque fonctionne toujours :

Heures d'ouverture au public :

Lundi : 14h-18h30

Mercredi : 9h-12h30 et 14h-18h30

Jedi : 10h-12h

Vendredi : 15h30-18h30

Samedi : 9h30-12h

Adhésion : 5 euros par carte, à vie.



Les rencontres avec les personnes isolées du secteur se sont terminées par un repas partagé. Les participants ont tellement apprécié ces rencontres que nous avons bientôt une réunion - association du violet, médiathèque et maison des solidarités - qui déterminera la façon de continuer ces 'réunions-partage' pour leur permettre de sortir de leur quotidien 'solitude' et continuer de venir à la médiathèque où certains se sont abonnés.

Cette année se terminera par le salon du livre qui se tiendra le dimanche 12 octobre 2025 de 9h à 18h à la vieille halle de Cadours. Divers auteurs seront présents : auteurs jeunesse, adultes (policier, romans littérature blanche, mangas...). Certains de ces auteurs interviendront la semaine précédente dans les écoles : maternelle, primaire, collège. Divers professionnels du livre : éditeur manga de Colomiers, éditeur de Sarrant, libraire de l'Isle-Jourdain. Des animations jeunesse auront lieu toute la journée, un spectacle 'les deux petites filles' concernera tout public ; il y aura des ateliers lithographie -auxquels il faudra s'inscrire- une exposition d'œuvres d'art, un troc de livres....

Nous vous en dirons plus dans le prochain bulletin.

En attendant, diverses animations auront lieu : ludothèque, rencontres avec des auteurs locaux.... Suivez-nous sur nos réseaux sociaux : @mediathequecadours sur Instagram ou sur Facebook

Tél : 06.79.80.74.47 ou mediatheque.cadours@hautstolosans.fr



KARATÉ SHOTOKAN CADOURS

Une rentrée motivée pour le karaté Club de Cadours.

C'est avec la même envie de pratiquer et de partager ensemble leur discipline martiale que nos karatékas ont retrouvé le chemin des tatamis du dojo de Cadours, rejoints par de nouveaux adhérents.

Cette discipline complète ancestrale, qui a été modernisée au cours des siècles, permet un travail complet du corps, en proposant du travail avec et sans opposition. Les valeurs véhiculées au sein du club ont une résonance particulière dans la société actuelle : respect de soi, respect des autres, entraide, dépassement de soi, non jugement... En plus de la pratique sportive qui permet un entretien physique, le karaté apporte une dimension humaine essentielle.



De 4 ans à 6 ans, nos Pandas karaté se retrouvent le mercredi de 16h à 17h pour

apprendre par le biais d'atelier pédagogique le karaté et au travers de cela des notions telles que le savoir travailler ensemble, se repérer dans l'espace, reconnaître la droite et la gauche, travailler l'équilibre... Ils passeront dans la saison le grade Panda 1ère, 2ème ou 3ème étoile qui leur permet de voir l'évolution et le résultat de leurs apprentissages. Également dans la saison, ils partageront leur art avec un parent lors du cours « papa, maman, je t'invite à mon cours de karaté ».

Les Karatékids, 7 à 11 ans, se retrouvent le mercredi de 17h à 18h15 et le vendredi de 18h à 19h15. Plus grands, le travail est plus pointu même si les enseignants laissent encore une part ludique dans leur cours. Travail seul d'apprentissage d'attaques et de défenses, application à 2, katas, opposition dynamique en combat, toutes les facettes du karaté sont travaillées. La précision, la détermination, la concentration, le respect sont de mise dans le dojo. Pour les plus motivés, l'accès à la compétition leur est ouvert. 15 jeunes se sont lancés dans cette aventure pour la saison en cours.



A partir de 12 ans, le groupe ados -adultes pratique le mercredi de 18h30 à 20h et le vendredi de 19h30 à 21h. Mélange de jeunes et d'anciens (81 ans pour notre Supermamie nationale), c'est un cours où la transmission, l'échange, le dépassement de soi sont présents. Savant mélange de la sagesse des gradés et de la fougue de la jeunesse, c'est avant tout la famille du karaté. Les nouveaux adhérents de ce groupe âgés de 14 à 50 ans sont les témoins de la bienveillance et de l'accompagnement de chacun. La compétition est bien présente dans ce groupe puisque 16 adhérents sont inscrits, de 12 ans à 55 ans.

Nos compétiteurs ont d'ailleurs déjà dignement représenté leur village. Lors du Challenge Occitanie Kata – combat du 09 et 10/11 à Saint Orens, 28 compétiteurs ont enfilé le karaté gi, certains pour leur 1ère compétition et ont remporté : 5 médailles d'or, 5 médailles d'argent et 6 de bronze. De plus, nos médaillés nationaux de la saison passée : Nicolas et Soen Jousseume commencent l'année en beauté puisqu'ils remportent les premières médailles nationales pour Cadours, le 16/11 à Nîmes, en gagnant tous les 2 la Coupe de France de Karaté semi-contact.

Enfin si vous n'aimez pas l'opposition, le club vous propose le cours de Body combat. Plus ludique, c'est un cours de sport à haute intensité qui allie des techniques de combat pieds – poings, qui ne nécessitent pas de connaissance particulière, à du renforcement musculaire et du cardio. Effectué au rythme de la musique, c'est un cours qui permet de se dépasser soi-même, et de laisser les tracas du quotidien pendant 1 heure. Mixte, hommes et femmes se retrouvent pour une ambiance sportive et chaleureuse. Ce cours a lieu tous les mercredis de 20h à 21h. N'hésitez pas à passer la porte du dojo

et à venir nous y retrouver que vous souhaitiez performer, reprendre une activité physique, travailler votre silhouette, ou tout simplement passer un bon moment en pratiquant un sport.

La présidente du club : Supermamie (Henriette Manuel) et l'équipe enseignante du Karaté Shotokan Cadours : Cécile Jousseume, Chloé et Julie Calvanus, Mathys et Sylvain Reboul, Fabrice Neveu vous accueilleront avec plaisir et souhaitent à tous les Cadoursiens une belle année sportive 2024-2025.

ASSOCIATION CARNAVAL DU PAYS DE CADOURS

Président: Patrick Augé, vice-président: André Dupré,

secrétaire: Chantal Filippi, trésorier: Cédric Augé.

- Les lotos seront le 22 décembre et le 16 mars.
- La fête du printemps avec grande fête foraine les 23/24/25 mai. Les soirées seront animées le vendredi par un DJ, le samedi par un orchestre avec un petit marché gourmand, places restreintes. Concours de pétanque, promenade en poney.
- Cette année sont prévus 3 marchés nocturnes: le 19 juillet, le 09 août et le 23 août, à partir de 18h, chacun animé par un orchestre. 25 traiteurs, 2000 places assises.

Nous recherchons des bénévoles pour l'installation des tables le matin de 9h à 11h, le soir à partir de minuit pour le rangement, repas de midi offert.

Merci de nous contacter au 06 42 17 52 97 ou par mail à patrick.auge2@orange.fr

ANCIENS COMBATTANTS

11 novembre 2024 - Hommage aux Anciens Combattant de 1914-1918

Des millions de soldats sont morts d'une tragédie dont les destins aveugles et la folie des hommes avaient depuis longtemps tissé secrètement la trame sinistre qui allait prendre dans ses fils une jeunesse héroïque pour la conduire au sacrifice.

Ces millions de morts tombés face contre terre, fauchés par les mitrailleuses, noyés dans la boue des tranchées, déchiquetés par les obus parmi des milliers de blessés.

Ils ne virent pas leurs parents qui pleuraient leur fils, leur épouse.

Ils ne croisèrent pas les colonnes qui revenaient du feu avec leurs plaies, leurs masques de souffrance et leurs yeux qui semblaient dire à la relève : « N'y allez pas ».

Ils n'eurent pas à vivre des années avec le souvenir de tant de douleur, avec la pensée de tant de vies foudroyées.

Au milieu des circonstances qui les dépassaient, pris dans un engrenage fatal dont aucun n'était responsable, ils n'ont pris les armes que pour une seule raison : parce qu'ils préféraient mourir en hommes libres plutôt que de vivre en esclaves.

Ce qu'ils ont fait, c'est plus qu'on ne pouvait demander à des hommes : et ils l'ont fait.

Souvenons-nous toujours de ce que nous devons aux femmes et aux hommes qui furent si grands dans l'épreuve et dans le malheur.



Il est de notre devoir que, par-delà l'Histoire, la mémoire demeure malgré tout vivante, c'est un devoir humain. On ne construit pas son avenir en oubliant son passé mais en l'assumant et le surmontant. Mais le souvenir est fragile quand la mort est passée.

Le Président des Anciens Combattants.

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

L'ACCA de Cadours participe à Octobre Rose.

Le dimanche 6 octobre, à l'occasion de la manifestation « Octobre Rose », l'Association Communale de Chasse Agréée de Cadours s'est mobilisée avec d'autres associations de Cadours et la mairie d'Encausse en faveur de la lutte contre le cancer.

Les chasseurs de Cadours ont ainsi participé à l'organisation de cet événement et ont offert le ravitaillement aux participants en cours de parcours. Les toasts ont été très appréciés par les marcheurs !

L'ACCA a également versé un don de 250€ à la Ligue contre le cancer lors de cette journée.



ASL (ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS)

Les événements passés

- La rentrée : Nous avons eu beaucoup d'inscrits cette année au cours de gym enfants et avons dû ouvrir un quatrième cours pour tous les accueillir ! Le cours de cross training a aussi gagné de nombreux adhérents cette saison. Deux nouveaux professeurs ont rejoint l'équipe : Aurélie en danse et Enzo pour la gym adulte.



- Octobre rose : Cette année, notre association s'est jointe à d'autres du village pour s'investir dans cet événement national afin de récolter des fonds pour la recherche contre le cancer. Merci aux personnes qui se sont proposées comme bénévoles pour mener à bien les activités proposées. Nous aimerions renouveler l'expérience l'année prochaine et espérons pouvoir compter sur vous.



- L'Assemblée Générale de notre association a eu lieu le jeudi 17 octobre, merci à ceux qui se sont déplacés et se sont investis.
- Portes ouvertes cours enfants : Les professeurs ont proposé aux parents de venir voir leurs enfants lors du dernier cours avant les vacances de Noël.

Les événements à venir

- Avec l'ASL, le sport t'appelle le samedi 24 mai (matinée) _ L'association vous proposera des cours gratuits, dispensés par nos professeurs, afin de vous faire découvrir nos pratiques.
- Spectacle de l'ASL gym et danse le samedi 28 juin _ Les enfants, ainsi que les adultes de la danse, vous présenteront leur travail de l'année dans un magnifique spectacle.



CADOURS OLYMPIQUE FOOTBALL CLUB



LE CADOURS OLYMPIQUE SUR UNE BONNE DYNAMIQUE !

Le Cadours Olympique lance sa nouvelle saison 2024/2025 avec optimisme et motivation !

UNE VOLONTÉ DE RÉNOVATION

Au cours de l'été, quelques bénévoles du club se sont mobilisés pour réhabiliter les espaces de vie du club. Travaux de peinture, nouveaux équipements et ameublements ont permis de donner un coup de neuf aux vestiaires, à la cuisine et au clubhouse.

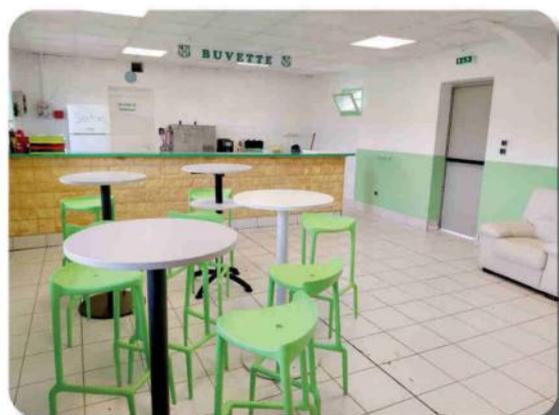
Bravo à ceux qui se sont mobilisés pour le bien de tous. Et merci au soutien de la mairie dans ce projet ainsi qu'à nos sponsors LP Ventil et Palluel Construction qui ont permis ces aménagements.

UNE ÉCOLE DE FOOT POUR TOUTES LES CATÉGORIES

Cette année, nous avons le plaisir de rouvrir la section U5/U6 avec l'arrivée de plusieurs petits joueurs. Nous sommes également ravis d'accueillir un nouveau coach, Jérémy Jeantaud, pour les encadrer.

Le club conserve toujours les catégories U8 (2 équipes), U9 (1 équipe), U10 (2 équipes), U12, U15, U17, Féminines et Vétérans. Bienvenue aussi à Joan Marie-Rose en tant que coach des U12.

Le club affiche ses ambitions sportives avec des entraîneurs motivés et un travail pour allier respect, plaisir de jeu et proximité.



TOURNOI DE RENTRÉE

Comme chaque année, le club a organisé son tournoi de rentrée le vendredi 13 en semi-nocturne et le samedi 14 septembre 2024 toute la journée, pour les catégories U8 à U12. Solidaires, les plus grands, issus des U17, sont venus arbitrer les jeunes catégories.

Plus de 330 joueurs ont participé à ces rencontres, fièrement soutenus par les parents et cela dans une bonne ambiance générale et une météo au rendez-vous ! Tout cela a été rendu possible encore une fois grâce à l'engagement de tous dans l'organisation, la mise en place des terrains, la gestion de la restauration.

L'esprit du village était bien présent grâce à nos sponsors fidèles : LC coiffure, Chez Monique, Carrefour Contact, la boucherie Bonzom, la pizzeria L'Origan, Frutti, Lune'Hair, Save Optique.

Un club de foot vit et prospère grâce à ses bénévoles. Nous remercions chaleureusement ceux qui, dirigeants et parents, s'engagent régulièrement pour le bien de nos équipes. Nous cherchons toujours plus d'encadrants, bénévoles et coachs.

Si vous souhaitez vous investir, contactez-nous par mail : cadoursolympique@gmail.com



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des Fêtes est une nouvelle fois satisfait d'avoir fait plaisir aux Cadoursiens et habitants des alentours, grâce à une fête locale réussie. Feu d'artifice, groupe amateur, orchestre, repas et fête foraine ont fait la joie de tous. Malgré le temps un peu pluvieux, nous sommes heureux d'avoir pu proposer une fois de plus une fête à la hauteur de nos attentes.



Orchestre TNT le samedi soir



Nous nous félicitons également d'avoir participé à « Octobre Rose » auprès de plusieurs autres associations pour récolter des fonds afin d'aider la ligue contre le cancer. Ce fut une journée merveilleuse d'engagements et un plaisir de proposer de nouvelles idées à ce qui a été un succès l'année précédente.

Jérôme Julian, Sébastien Vacquié et Pierre Isotton représentants du Comité des fêtes dans le cadre de l'organisation.



Dans nos projets de début d'année seront proposées une soirée Saint Patrick « revisitée » courant mars et la Fête de la Musique le 21/06. Les prochains lotos auront lieu le 2/03 et le 5/05. On vous attend nombreux !

La prochaine assemblée générale se déroulera courant mai, si vous êtes intéressés pour vivre une aventure associative dans une bonne humeur festive, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Toute l'équipe du Comité des fêtes se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2025 !

Festivement. La Présidente.

CONFRÉRIE DE L'AIL VIOLET DE CADOURS

La confrérie de l'ail violet de Cadours a tenu son quatrième chapitre le dimanche 25 août 2024. Cette journée a réuni une quarantaine de confrères venus de 15 confréries de tout le Sud Ouest.

Le chapitre qui est la fête annuelle de la confrérie a permis de réunir autour des membres de la confrérie et à l'occasion de la fête de l'ail violet les invités et futurs membres de l'association.

Ce chapitre nous a permis d'accueillir quatre nouveaux membres actifs, un artisan cadoursien défenseur des produits locaux qu'est Thierry Amiel et un conseiller départemental défenseur des agriculteurs.

L'association organisera son assemblée générale annuelle le 21 février prochain à Cadours et donnera le ton de la prochaine saison qui sera riche de nouvelles rencontres autour des produits régionaux de qualité.

Si vous souhaitez rejoindre les rangs de la confrérie n'hésitez pas à vous rapprocher de l'association pour faire part de votre candidature.



LECTURES ET DÉCOUVERTES

L'association Lectures et Découvertes existe depuis plus de 25 ans et permet aux élèves des écoles de Cadours de bénéficier d'une bibliothèque dédiée. Elle offre ainsi plus de 2000 ouvrages à la disposition des enseignants des écoles en accès libre et réservé.

Avec le déménagement de l'école cette année scolaire, et les travaux à venir, le devenir de la bibliothèque se pose et devra bénéficier d'un nouvel élan pour poursuivre son activité.

Si vous êtes intéressés par cette belle aventure, n'hésitez pas à contacter l'association par mail:

lecturesetdecouvertes@gmail.com pour demander des renseignements sur celle-ci et candidater.

Le Bureau de l'Association Lectures et Découvertes

CIRCUIT AUTOMOBILE CADOURS-LARÉOLE (CACL)

Le Circuit automobile de Cadours Laréole tiendra son Assemblée Générale le samedi 1er février, au foyer communal.

Si vous voulez nous rejoindre, être un membre ou partenaire actif de notre association et participer à l'organisation de notre prochaine manifestation, des 6 et 7 septembre, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir à notre Assemblée à partir de 18h. La cotisation annuelle est de 30 €.

ASSOCIATION FÊTE DE L'AIL VIOLET

L'association de la fête de l'ail violet à Cadours a organisé fin août une journée spéciale autour de notre produit labellisé. Cette journée fut riche en animations et activités malgré un temps de fête plus court mais le public et les exposants ont répondu présents.

Comme chaque association la nôtre n'échappe pas à la perte de bénévoles depuis le Covid et se heurte à des difficultés locales qui mettent à mal l'organisation sereine d'une telle manifestation.

Un grand merci aux partenaires qui font confiance à l'équipe organisatrice et aux partenaires publics pour leur engagement. Nous espérons vous retrouver aussi nombreux et généreux l'année prochaine.

Le programme sera dévoilé dans le prochain bulletin municipal fin juin.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE CADOURS



L'APEEEC est un groupe de parents bénévoles qui souhaitent créer du lien autour de l'école, en organisant des événements à caractère social, tout en levant des fonds, pour aider à financer les projets pédagogiques de l'école élémentaire. Les années passées, nous avons aidé au financement des costumes du spectacle de danse de fin d'année, l'année d'avant, il s'agissait de permettre de diminuer le coût pour chaque parent pour la classe découverte à l'océan. Cette année, notre objectif est d'aider au financement à l'achat de séries de livres.



Depuis la rentrée scolaire, nous avons déjà proposé le petit déjeuner de la rentrée pour parents et élèves, le loto, qui une fois de plus était couronné de succès (merci aux commerçants ayant cette année encore donné généreusement pour les lots) et nous avons également permis à 40 foyers l'achat d'un sapin de Noël de type Nordmann produit par des producteurs appartenant à l'Association Française du Sapin de Noël Naturel (Cette association est un gage de qualité et de production en France, selon les normes françaises).



Kermesse de juin dernier

En 2025, nous avons prévu les animations suivantes :

- Le dimanche 6 avril, nous organisons un videgrenier. Vous pouvez d'ores et déjà nous contacter si vous souhaitez un stand!
- Vers la fin juin, la date reste encore à déterminer, nous organiserons la kermesse de fin d'année, où élèves, institutrices et parents pourront profiter d'un moment de détente autour de jeux variés, accessibles à tous et normalement au soleil!



Loto du 22 novembre dernier

Comment pouvez-vous participer?

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour

- la préparation de gâteaux, crêpes, etc. que nous pourrions vendre au profit de l'association pendant les animations.
- l'aide à la tenue des événements ainsi qu'au rangement des salles à la fin.
- l'affichage dans les commerces, ...

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés!

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse apeeec31@gmail.com

ou sur notre page facebook : www.facebook.com/APEEECadours/

A bientôt!

AÏKIDO HORIZONS

Chaque saison depuis plus de 15 ans, le club d'aïkido de Cadours ouvre ses portes pour accueillir de nouveaux passionnés et offrir aux pratiquants réguliers l'occasion d'enrichir leur technique. Cet art martial japonais, reconnu pour sa philosophie de non-violence et de maîtrise de soi, est un choix idéal pour quiconque cherche à se défier physiquement tout en développant son esprit.

En aïkido il ne s'agit pas de vaincre un adversaire, mais de canaliser son énergie et de transformer les conflits en harmonie. En pratiquant, vous apprendrez des techniques d'autodéfense efficaces, tout en développant votre confiance en vous, votre équilibre et votre souplesse.

Au-delà des bases, l'aïkido permet d'explorer une infinité de mouvements et d'approfondir sa compréhension de soi et des autres. Les cours, adaptés à tous les niveaux, sont encadrés par Alexis Piquemal-Barrou (BF 3eme DAN) qui partage son savoir avec patience et enthousiasme.

Une section jeunes dynamique

Le club accueille également les plus jeunes avec une section dédiée aux enfants de 7 à 13 ans. Actuellement composée d'une dizaine de membres, cette section est idéale pour les enfants souhaitant découvrir une activité ludique et enrichissante. À travers des exercices adaptés, les jeunes pratiquants apprennent à se concentrer, à canaliser leur énergie et à évoluer dans le respect des autres.

Alors, que vous soyez nouveau dans la région ou simplement curieux de découvrir une activité différente, le dojo de Cadours vous attend. Venez participer à une séance gratuite et plongez dans un univers où technique et sérénité se rencontrent.

Informations sur notre site aikidohorizons.com , par mail à aikidohorizons@gmail.com ou au 06 65 66 72 00 (Alexis)

Horaires des cours :

Mardi 18h45 - 19h45 (Jeunes)

Mardi 20h00 - 22h00, Jeudi 20h00 - 21h30
et Samedi 14h - 15h30 (Ados et Adultes)



AUTRES INFORMATIONS

ESP CADOURS (ÉQUIPE DE SOINS PRIMAIRES)

Une ESP est un regroupement de professionnels de santé (médecin généraliste, infirmière, kinésithérapeute, pharmacien, sage-femme, ...) constitué autour d'au moins un médecin généraliste de premier recours. L'équipe de soins primaires contribue à la structuration des parcours de santé. Son projet a pour but une meilleure coordination des acteurs, la prévention, l'amélioration et la protection de l'état de santé de la population ainsi que de la réduction des inégalités sociales et territoriales. Ces équipes sont centrées sur des professionnels de soins primaires inscrits au Code de la Santé.



Pourquoi créer une équipe de soins primaires à Cadours ?

Une équipe de soins primaires est un mode d'organisation coordonnée conçu par des professionnels de santé.

Elle fédère plusieurs professionnels assurant des soins de premier recours qui souhaitent améliorer les parcours de santé des patients qu'ils ont en commun notamment en :

- répondant collectivement aux besoins de soins non programmés,
- structurant de façon pluriprofessionnelle les prises en charge notamment des patients atteints de maladies chroniques, les personnes en situation de précarité sociale et les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie,
- améliorant les pratiques professionnelles et conditions de travail des professionnels de santé.

Présentation de l'ESP CADOURS

Notre association a été créée en mai 2023 et a pour objet une équipe de soins primaires et un mode d'organisation coordonnée. Elle est conçue par et pour des professionnels de santé.

Le Bureau est constitué :

- Docteur Perrault président d'honneur : Médecin généraliste
- Mme Anaïs Luneau-Caussade présidente : Orthoptiste
- Mme Hélène Ledreux présidente adjointe : Ergothérapeute
- Mr Quentin Biajoux trésorier : Pharmacien
- Mme Audrey Carmaran trésorière adjointe : Sexologue/Thérapeute de couples
- Mme Anne Taupiac secrétaire : Infirmière libérale
- Mme Emilie De Nale trésorière adjointe : Orthophoniste
- Mme Karine Delpy Coordinatrice : Assistante Médicale



Actuellement on compte 30 membres de l'ESP toutes professions confondues en lien avec la santé : médecin, pharmacien, SSIAD, IDE.... et autres ostéopathe, sophrologue, sexologue....

Nous rappelons que l'intérêt de concevoir une ESP est de pouvoir partager et communiquer entre les différents acteurs de santé autour de nos patients et répondre à des problématiques en équipe pluridisciplinaire et d'effectuer un travail coordonné.

Elle propose des projets d'éducation et de prévention correspondant à la population de notre territoire, dans un second temps, de rendre attractif notre communauté de communes pour attirer d'autres professionnels de santé et surtout des médecins !

Toutes ces personnes sont engagées pour réaliser un travail de cohésion et de coordination sur notre communauté des communes.

À la suite d'un questionnaire envoyé aux différents professionnels de santé sur les besoins et les difficultés de leur patientèle, il ressort :

- le maintien à domicile de personnes âgées mobiles ou pas

Premier groupe de travail avec pour référent d'équipe Quentin Biajoux

- Axe de travail n°1 : Améliorer la communication entre les professionnels de santé et du social autour des



besoins du patient. Pour favoriser la coordination des soins, les différents acteurs de santé et du social ont besoin d'avoir un outil numérique en commun. L'ESP a sollicité le Groupe Régional d'Appui en E-Santé (GRADES, structure d'aide financée par l'ARS) pour résoudre cette problématique. Un outil va être présenté et composé par les professionnels et pourra être mis à disposition de tous les professionnels qui le souhaitent.

- Axe de travail n°2 : La gestion de la précarité sociale et financière dans le maintien à domicile des personnes âgées. Les soignants se retrouvent régulièrement confrontés à des situations de retour à domicile à la suite d'hospitalisations, ou des situations d'isolement social et/ou sanitaire qui se dégradent. Pour répondre à ce besoin, il est envisagé de prévoir des réunions pluriprofessionnelles rémunérées afin de mettre en commun un maximum d'informations et mettre en place un suivi personnalisé des patients à risques. Un plan personnalisé pourra être prescrit avec des éléments suivants, par exemple: mise en place du Violet, réalisation d'un suivi par IDE, mise en place de matériel médical, proposition d'un bilan diététique, etc...

- la pédiatrie : dépistage, TDA, prévention des troubles alimentaires, effets indésirables des écrans

Deuxième groupe de travail avec pour référent d'équipe Jean-Rémi Mangin, ostéopathe

Une journée de l'enfance sera organisée où il sera abordé différents thèmes dont le temps d'écran, la relation aux autres, les troubles du comportement alimentaire, les émotions, le sommeil, la conscience corporelle... Ces différents thèmes seront traités en fonction de l'âge des interlocuteurs et de leurs parents. Cette journée à thèmes sera proposée aux environs du 20 novembre 2025 (journée mondiale de l'enfance). Le but de cette journée est également de créer un partenariat avec les mairies, écoles, collège, médiathèque, PMI, périscolaire, relais assistantes maternelles, crèche,

Après la journée de l'enfance, il sera proposé, 2 fois par trimestre ou plus si besoin, un café des parents en ciblant les âges des enfants (qui se fera en alternance dans les différentes communes du territoire) et il peut également être envisagé un café des enseignants.

La coordinatrice assurera le lien et l'intendance entre les différentes structures et les projets de l'ESP. Elle est en mesure de répondre aux différentes questions et guider les personnes sur un accompagnement médico-social.

La coordination et la coopération de chacun et chacune permet de travailler ensemble avec les différents partenaires (Mairie, crèche, écoles, centre de loisirs, médiathèque ...) pour pouvoir atteindre nos objectifs et mieux répondre aux attentes de tous.

N'hésitez pas à nous contacter par mail !

Le Bureau de l'ESP.

ESP Cadours 18 rue de la Mairie 31480 CADOURS

esp.msp.cadours@gmail.com

BIENVENUE À L'ABBÉ EMMANUEL CAZANAVE

Saluons l'arrivée de l'abbé Emmanuel CAZANAVE, successeur de François de Larboust, officiellement installé à la tête de l'ensemble paroissial du Grand-Selve depuis le 20 octobre. En collaboration avec le vicaire Jean GAKONA, il est en charge du secteur paroissial Cadours-Grenade.

Réservez-lui le meilleur accueil.



SAPEURS-POMPIERS



**UN GESTE PEUT SAUVER
UN FUTUR.**

**LES POMPIERS DE CADOURS
RECRUTENT**

N'attendez plus pour vous engager

laurent.cohen@sdis31.fr
06 74 02 95 18
2 Chemin d'En Cornac



CARTES CADEAUX COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes des Hauts Tolosans a mis en place un dispositif "carte cadeau Hauts Tolosans" afin de favoriser le commerce de proximité et l'économie locale.

Cette "carte cadeau Hauts Tolosans" est dès à présent disponible à l'office de tourisme situé 38 rue Victor Hugo à Grenade. Créditez un montant de 10€ à 150 € et offrez la carte à la personne de votre choix qui pourra l'utiliser chez les commerçants et artisans partenaires. La liste est disponible sur [HautsTolosans.proximité-edf.com](https://hautstolosans.proximité-edf.com).

Plusieurs commerçants de Cadours sont en cours d'inscription.

Les avantages :

- des cartes sécables utilisables en plusieurs fois et dans différents commerces,
- une consommation locale et plus responsable,
- un impact environnemental moindre.

PROGRAMME LED++

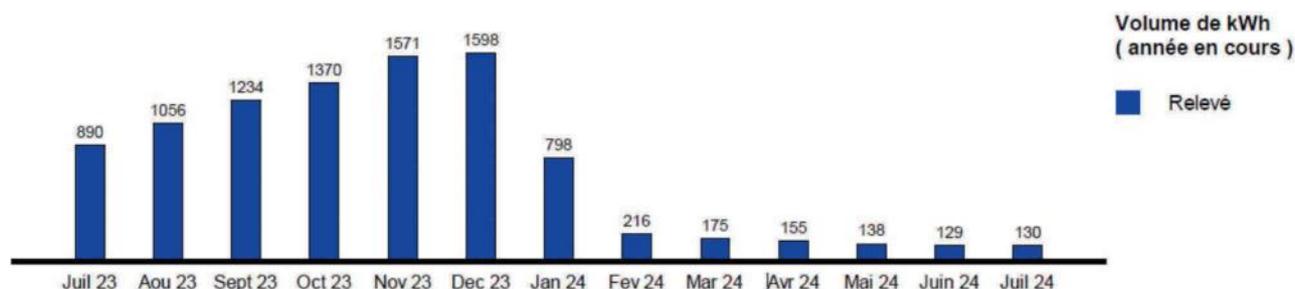
Le programme LED++, lancé par la commune, en partenariat avec le SDEHG, représente un tournant majeur dans la gestion énergétique de notre commune et dans la lutte contre le changement climatique.

Ce programme, qui vise à remplacer progressivement l'éclairage public traditionnel par des lampes LED de dernière génération, apporte de nombreux avantages tant pour les finances publiques qu'au niveau environnemental.

L'un des principaux avantages du programme LED++ est la réduction significative de la consommation d'énergie. En remplaçant les anciennes ampoules par des LED, la consommation d'électricité liée à l'éclairage public a été divisée par cinq. Ci-après, l'exemple de l'éclairage public de la zone « En Cornac ».

En plus des économies réalisées, ce programme contribue directement à la réduction de l'empreinte carbone de la commune.

Evolution de la consommation facturée en kWh



ÉVOLUTION DU RÉSEAU LIO À CADOURS

Les transports à Cadours évoluent à partir du 1er septembre 2024.

Plus d'informations sur : <https://www.lio-occitanie.fr/le-reseau-lio-car-evolue-en-haute-garonne/>

L'offre complète sur la journée est consultable sur l'application liO et sur la calculateur d'itinéraire du site :

<https://www.lio-occitanie.fr/>

Vous pouvez également consulter le document au lien ci-après qui reprend toutes les lignes Lio à Cadours avec les nouveaux horaires :

https://files.appli-intramuros.com/website/uploads/8147/2024/ligne373_a_compter_du_1er_septembre_24_ce26bc30.pdf



ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS

ÉVÈNEMENTS PASSÉS

FESTIVAL DANSES ET MUSIQUES POUR TOUS

Dans le cadre du festival Danses et musiques pour tous de Galembrun, nous avons accueilli le 18 juillet dernier le groupe Kalarash. Nous avons pu découvrir la musique Klezmer un style entraînant et joyeux venant d'Europe de l'Est.

C'est avec un grand plaisir que nous offrirons à nouveau notre scène aux Arts du Soleil l'année prochaine.



JOURNÉES DE L'AIL VIOLET - Voir article dédié dans ce bulletin.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 7 septembre, le Forum des associations a encore accueilli beaucoup de monde de Cadours et de son canton. Parents et enfants ont pu s'inscrire ou se réinscrire aux activités sportives et culturelles proposées.

Nous espérons vous retrouver aussi nombreux l'année prochaine.



FÊTE LOCALE - Voir article dédié dans ce bulletin.

OCTOBRE ROSE

C'est sous un ciel un peu voilé que nous avons débuté notre dimanche Octobre Rose (le 6 octobre).

Après avoir partagé une collation de bienvenue préparée par les bénévoles, près de 300 marcheurs et coureurs de tous âges, précédés par les chevaux de l'écurie d'En Sans, se sont élancés sur divers circuits parcourant les communes de Cadours et d'Encausse. Sur les parcours, deux copieux ravitaillements offerts par les chasseurs de Cadours permettaient de reprendre des forces, et le soleil est enfin venu saluer l'arrivée de tous aux alentours de midi.

Bénévoles et sportifs, renforcés par de nouveaux participants se sont retrouvés par la suite sous la halle aux sports pour partager un excellent repas.

La mobilisation de tous et la générosité de chacun ont permis de récolter la somme de 3600€ au profit de la Ligue contre le cancer.

Nous tenons à remercier tous les acteurs de cette superbe journée.

C'est avec la même énergie que nous recommencerons l'an prochain.

Nous vous y attendrons nombreuses et nombreux.

Toutes les associations et bénévoles motivés pour nous aider au bon déroulement de cette manifestation caritative seront les bienvenus.

Remerciements aux fournisseurs : Frutti (Cadours), Carrefour (Cadours), Le comptoir Gascognat (Tournefeuille), Consolaro (Colomiers), Roussy (Castres), Le Janou



(Toulouse), Le cul de bouteille (Aussonne), Les délices d'Aliénor Croustad'Oc(Gimont).

Ainsi qu'aux associations : le Comité des fêtes de Cadours, Loisirs en pays de Cadours, Sam Anym, l'ASL, Krokus, l'Association de chasse de Cadours, les écuries d'En Sans, les pompiers de Cadours et l'UDSP31, le Cadours Olympique.

Et les différents partenaires : la Mairie de Cadours et ses agents, la Mairie d'Encausse, la mairie de Gariès, le Syndicat de l'ail de Cadours, le Crédit Agricole, Chronostart, Pierre le photographe de RunningMag.

Et surtout les propriétaires qui nous ont permis d'emprunter leurs chemins.



11 NOVEMBRE

La commémoration du 106ème anniversaire de l'Armistice de 1918 s'est déroulée le lundi 11 novembre en présence de M. Arnaud Simion, député de la sixième circonscription de Haute-Garonne, des anciens combattants et porte-drapeaux, des élus locaux, des pompiers du Centre de Secours de Cadours, des autorités civiles et militaires et d'une partie de la population.

Emotion et recueillement ont marqué cette belle cérémonie du Souvenir, en l'honneur de ceux qui ont donné leur vie pour la Nation, à laquelle les jeunes de notre ville ont largement participé. Dans un cadre solennel, après les dépôts de gerbe devant le monument aux morts et la sonnerie aux morts, l'assemblée a entonné la Marseillaise.

Les participants se sont ensuite rendus dans la salle intercommunale pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.



SPECTACLE DE NOËL



Le spectacle de Noël des enfants, offert par la mairie, a eu lieu dimanche 15 décembre au foyer communal de Cadours. Ce spectacle intitulé "Au caillou qui pleuve" a été interprété par un clown de la Compagnie Ktalop. Après la représentation, l'arrivée du Père Noël a ravi tous les enfants. L'après-midi s'est poursuivie par un goûter et la remise de friandises.



ÉVÈNEMENTS À VENIR

VŒUX DU NOUVEL AN À LA POPULATION

Monsieur Le Maire de Cadours et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la réception des vœux du nouvel an qui aura lieu le vendredi 24 janvier 2025 à 18h30 à la Halle aux Grains (Foyer Municipal).

REPAS DES AÎNÉS

Le samedi 25 janvier 2025 à 12 heures aura lieu, à la Halle aux Grains, le repas traditionnel offert par le CCAS aux personnes de 70 ans et plus de la commune.

Cette rencontre festive et animée permettra à tous de passer un moment très agréable.

Une invitation vous sera envoyée prochainement.

COMMÉMORATIONS

Chaque année, le Conseil Municipal, aux côtés des associations représentatives des anciens combattants, invite la population à honorer de sa présence, dans un même souvenir, les manifestations mises en place lors des diverses commémorations (19 mars, 8 mai, 11 novembre).

La formation du cortège a lieu place de la Halle aux Marchands (à 17h30 pour le 19 mars et le 8 mai et à 17h pour le 11 novembre). Ce cortège est suivi d'un dépôt de gerbes au Monument aux Morts et d'un moment de convivialité.

SALON DU LIVRE - Voir article dédié dans ce bulletin.



ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

NOUVELLES PROFESSIONS LIBÉRALES

- Dentiste
Madame Brunelle GOIDIN
3 rue du Bicentenaire
Tél: 05 61 85 64 28
- Sexologue/Thérapeute de couples
Madame Audrey CARMARAN
18 rue de la Mairie
Tél: 06 50 07 44 79
- Ergothérapeute
Madame Faustine BRUN
18 rue de la Mairie
Tél: 06 79 41 85 45
- Orthophoniste
Madame Michèle GRINDEL
18 rue de la Mairie
Tél: 06 27 06 65 35
- Psychologue
Madame Carole CROUZILLAC
18 rue de la Mairie
Tél: 07 89 44 56 30
- Praticienne en Énergétique Chinoise
Madame Sandrine CARRE
18 rue de la Mairie
Tél: 06 32 35 41 06

FRENCH SEATS SELLERIE

Depuis début octobre, Marion GOUBERT vous reçoit sur rendez-vous pour faire des éléments de sellerie automobile (garnissage de fauteuils, ...), moto, aéronautique, nautique, ameublement.

7 chemin de Lassoulan
Tél: 07 50 08 95 17

contact@french-seats-sellerie.com

www.french-seats-sellerie.com



SAVE OPTIQUE

Opticienne: Virginie Kostine (Nouvelle propriétaire).
16 Bis rue Mairie
Tél: 05 34 52 26 84

CARBONE et DESIGN

Atelier de carrosserie automobile et création d'objets en composite.

13 chemin d'En Palanque
Tél: 06 07 09 98 86

<https://www.creation-composite.com/mentions-legales/>



UN PEU D'HISTOIRE

CADOURS, LES ORIGINES

Le lieu de Cadours serait d'origine très ancienne (XII ou XIIIème siècle) et les recherches faites jusqu'ici n'ont pas permis d'en découvrir avec certitude la véritable étymologie. Trois principales thèses sont avancées.

La première se base sur un « haut fait » de chasse ou peut-être d'après une légende issue de l'imagination populaire... Il existait autrefois, sur l'emplacement actuel de la place du Fort, un château fort, château qui, par la suite, aurait été détruit sur ordre de Richelieu. Ce château était entouré de bois dans lesquels vivaient des ours, des sangliers et des loups. Au cours d'une chasse organisée par le châtelain, un ours fut abattu et sa tête resta longtemps exposée comme trophée de chasse dans une cabane qui se trouvait à l'emplacement de l'église actuelle. Dans le patois du pays, on employait le mot cap pour désigner la tête. Chaque fois qu'on parlait de cette cabane, on disait « La cabane du cap d'ours ». Au fil des temps, cap d'ours devint par déformation et abréviation Cadours.

Pour d'autres, Cadours serait d'origine arabe et remonterait à l'invasion des Sarrasins (732 ap.J.C). On trouve, en Algérie et au Maroc, beaucoup de familles portant le nom de Kadour. Une de ces familles serait restée dans le pays et aurait donné son nom au coin de terre sur lequel elle aurait continué à vivre. Toutefois, l'orthographe du mot arabe n'est pas la même que celle de Cadours.

Quant à la troisième hypothèse, la plus probable : Cadours viendrait de Cadorcium. Dans les archives du Tarn-et-Garonne, quatre actes datant de 1930 ont été relevés par M. Faucher, archiviste en chef de la Haute-Garonne. Ce sont des actes d'appel en latin signalant Cadours sous le nom de castrum (château fort) de Cadurcio. Cela semblerait indiquer que Cadours était considéré comme un lieu fortifié pour la défense avant le Vème siècle.

Une quatrième possibilité, moins connue, basée sur l'étude de la langue parlée sur notre terroir, est également évoquée selon laquelle le nom de Cadours serait d'origine ibérique et dériverait de l'espagnol plutôt que du français ou de l'arabe. Le nom de Cadours serait donc plus ancien car les Ibères avaient conquis le Sud-Ouest de la Gaule vers le Vème siècle av.J.C. Compte tenu de la méconnaissance du gaulois et de l'ibère et malgré les recherches menées par les spécialistes en la matière, cette théorie n'a pas pu à ce jour être vérifiée.

Il y avait autrefois dans la commune deux églises et deux cimetières : Saint-Hilaire et Notre-Dame-de-Vie.

Le village de Saint-Hilaire s'étendait de la place du fort jusqu'au cimetière actuel. Les maisons sont plus anciennes de ce côté-ci. Le hameau de la Rivière était considéré comme la partie nord de ce village. Ses habitants célébraient leur fête patronale le 14 janvier, jour de la fête de Saint-Hilaire, premier évêque de Poitiers, qu'ils avaient choisi pour patron et en souvenir duquel ils avaient dédié leur église. Celle-ci (détruite en 1890) se trouvait à la place de la chapelle du cimetière qui a été démolie puis reconstruite par la suite.

Créé après 1318, le village de Saint-Hilaire disparaît petit à petit tandis que le village de Notre-Dame-de-Vie prend de



Cadastre Napoléonien (1838)

l'importance. Il n'y avait que très peu de maisons : 2 ou 3. Les maisons actuelles sont récentes. Ce côté du village (au nord de la halle aux marchands) s'est développé après la disparition du château, vers la moitié du 17^e siècle. Le nom des rues ainsi que l'alignement des maisons pour laisser les voies larges datent de 1775.

Cadours a pris une extension plus rapide vers le milieu du XIX^e siècle.



Carte d'état-major (milieu du 19^e siècle)

Sources :

- <https://www.mairie-cadours.fr/fr/presentation-de-la-commune/histoire-1/histoire-1.html>
- Notices sur Cadours et sa région - Bernard Ufferte - Edition 1935
- Coutumes Souvenirs et Réflexions d'un campagnard - Emile Cazeneuve - Edition janvier 1979

ÉTAT CIVIL

(arrêté au 2 décembre 2024)



NAISSANCES

LAVAL Thaïs, Simone, Guilaine, Nicole	09/06/2024
MITUPOV Maxar	29/06/2024
CAYUELA SICARD Ayden	15/11/2024
COSTE Paul, Pierre, Christian	28/11/2024





DÉCÈS

AMIEL Maurice, René	13/06/2024
DÉTANTE Serge, André	15/06/2024
LIJEOUR Christian	22/06/2024
LOPEZ, ép. SALVAN, Odette, Yolande, Denise	22/06/2024
AURIAC Jean-Claude	15/07/2024
ZYLA Jean, Michel	19/07/2024
LABOUREL Guy, Jean, Albert	26/08/2024
AUBRY, ép. LUGAN, Colette, Gisèle	03/09/2024
SORIA Jean-Pierre	14/09/2024
BEGUE Pierre, Joseph	19/09/2024
SIMION Raoul, Emile, Jean	26/09/2024
ERNST, ép. GROS, Barbara	07/10/2024
SIMION Jean, Léon, Marc	15/10/2024
SIMORRE Raymond, Jean-Marie	17/10/2024
FAUVIAU Jacqueline, Marie, Marcelle	25/10/2024
DUPRAT Albert, Antonin	07/11/2024
SESTÉRE Alain, Henri, Julien, Joseph	19/11/2024
LÉZAT, ép. DUPRAT, Simone, Jeanne, Marie	27/11/2024



MARIAGE

MARHEM Guillome, Albert, Roland et FAHMI Inès	10/08/2024
LAFFONT Aurélien, Baptiste, Adrien et DEDIEU Sandra	24/08/2024
GESTA Amaury et MELLET Laura, Sylvie, Géromine	28/09/2024
BENYAHYA Zakaria et BENREZKALLAH Aurélie, Nadia, Nora	15/10/2024

PACS

GAUTHÉ Ingrid et LYVET Théo	02/09/2024
GOURGUES Ludovic et GARCIA Lisa, Annie	02/10/2024

Mairie de Cadours - 2 rue Dastarat - 31480



Tél : 05.61.85.60.01

Courriel : cadours.accueil@mairie-cadours.fr

Site Internet : www.mairie-cadours.fr

La mairie est ouverte aux horaires suivants:

- Lundi 9h à 12h / 13h30 à 17h
- Mardi 9h à 12h / 13h30 à 18h
- Mercredi 9h à 12h / 13h30 à 17h
- Jeudi Fermé au public / 13h30 à 18h
- Vendredi 9h à 12h / 13h30 à 17h

Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous

Ont participé à ce numéro

l'équipe communication municipale :

Marc JULIAN, Céline FLAMANT, Michèle PONTAC, Régine SACAREAU, Cédric DIANA,
Vincent HAMONIAUX, Maryse INGHILLERI, Baptiste LAFFONT

En aucun cas, nous ne pouvons, être tenus responsables de la qualité, l'exactitude, la véracité, la perfection, ou l'utilité des contenus publiés.

